

# Annonces Légales

Arrêté SG/DCL/BRGE du 20 Décembre 2021

portant la liste des journaux habilités à recevoir les annonces judiciaires et légales pour l'année 2022 dans le département de la Guadeloupe.

En vertu de cet arrêté, le tarif appliqué est conforme à l'arrêté du 19 novembre 2021

## CONSTITUTIONS

FC06782

Par acte SSP du 21/03/2022 il a été constitué une SASU dénommée : **NU DESIGN FWI**  
Siège social : Lot 1, Immeuble Sud Jarry Zac de Houelbourg 97122 BAIE MAHAULT  
Capital : 1.000€  
Objet : Architecture décoration intérieure extérieure événementielle  
Président : Mme NЕТRY Nancy, Res rivière st Charles, Caillou 97129 LAMENTIN.  
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de POINTE À PITRE

FC06785

Par acte SSP du 28/02/2022 il a été constitué une SASU dénommée : **ELECTRIC SYSTEMS**  
Siège social : 625 L'Oranger 97160 LE MOULE.  
Capital : 1.500€  
Objet : Tout types de travaux d'installation électrique, l'entretien, la réparation, la motorisation, la domotique, le réseau informatique, les bornes de recharge pour véhicule, la vente de tous petits matériels et fournitures électriques.  
Président : M MAZANIELLO Michel Pierre, 625 L'Oranger 97160 LE MOULE.  
Admission aux assemblées et droits de vote : Tout actionnaire est convoqué aux assemblées. Chaque action donne un droit à une voix.  
Clauses d'agrément : Actions librement cessibles entre les associés uniquement.  
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de POINTE À PITRE

FC06788

Par acte SSP du 31/03/2022 il a été constitué une SARL dénommée : **ORIAN EXPRESS**  
Siège social : Route de Bazin 97131 PETIT CANAL  
Capital : 10.000€  
Objet : LA RESTAURATION RAPIDE AMBULANTE, LA TRANSFORMATION ET LA VENTE D'ALIMENTS ET DE BOISSONS À EMPORTER OU EN LIVRAISON, SERVICE TRAITÉUR POUR DES ÉVÉNEMENTS PUBLICS OU PRIVÉS  
Gérant : M SAINT-AURET Manuel, Laurent, Route de Bazin 97131 PETIT CANAL.  
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de POINTE À PITRE

## MODIFICATIONS

FC06783

### PHARMACIE PERIN

**SELARL au capital de 250 000 euros**  
Siège social : 65 boulevard Rougé 97160 LE MOULE  
753 676 477 RCS POINTE À PITRE

Aux termes de l'AGO du 13.01.2021 il résulte que les mandats de Monsieur Bruno FERGE, Commissaire aux Comptes titulaire, et de Monsieur Dominique MAUGENNE, Commissaire aux Comptes suppléant, sont arrivés à expiration et qu'il n'est pas désigné de Commissaire aux Comptes.  
Pour avis

FC06784

### L'ARTOS

**SAS au capital de 3.000€**  
Siège social : ZAC BEAUSOLEIL, SECTION MONTIER 97122 BAIE MAHAULT  
RCS834 430 530 POINTE À PITRE

L'AGE du 29/09/2021 a nommé président : M BALTYDE Frantz, RUE MARCEL FALA, SECTION MONTIER 97122 BAIE MAHAULT, à compter du 29/09/2021.  
Mention au RCS de POINTE À PITRE

FC06791

## BANQUE DES CARAIBES

**SA au capital de 83 111 595,69 euros**  
Siège social : 97152 POINTE A PITRE  
30 rue Frebault  
**315 769 257 R.C.S. POINTE A PITRE**

Aux termes de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 17/03/2022, il a été décidé de transférer le siège social au 20 av André Prothin, Tour Europlaza - 92063 PARIS LA DEFENSE CEDEX.  
Les statuts ont été modifiés en conséquence.  
La société sera immatriculée au RCS de Nanterre.

## VENTES

FC06779



**SCP MORTON & ASSOCIÉS**  
Avocats au Barreau de Guadeloupe, Saint-Martin, Saint-Barthélemy  
30 Rue Delgrès  
97110 POINTE À PITRE  
Tél 0590 82 32 45

## AVIS DE VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

En l'audience du JUGE DE L'EXÉCUTION du TRIBUNAL JUDICIAIRE au Palais de Justice ZAC de Calebassier BASSE TERRE aura lieu une adjudication le **MARDI 31 MAI 2022 à 10 HEURES 30**

Il sera procédé à la vente aux enchères publiques au plus offrant et dernier enchérisseur des immeubles dont la désignation suit :

**DESCRIPTION** : Les biens et droits immobiliers situés sur la collectivité de SAINT MARTIN (97150), dans un ensemble immobilier « RÉSIDENCE DES NAVIGATEURS » sur neuf parcelles de terre rue de Spring et cadastrée sur les relations suivantes :

**Section-Numéro-Lieudit-Contenance**  
BE - 933 - Spring - 06a 96ca  
BE - 934 - Spring - 05a 31ca  
BE - 935 - Spring - 08a 30ca  
BE - 936 - Spring - 05a 24ca  
BE - 937 - Spring - 06a 22ca  
BE - 938 - Spring - 05a 64ca  
BE - 939 - Spring - 05a 10ca  
BE - 940 - Spring - 05a 10ca  
BE - 941 - Spring - 06a 07ca

Dans le bâtiment Cottage COOK :  
Le lot numéro QUARANTE NEUF (49) consiste en un local à usage d'habitation de type F2, comprenant un salon cuisine, une chambre et une salle d'eau et une terrasse d'une superficie loi Carrez de 33,83m², et les 186/10000èmes de la propriété du sol et des parties communes générales. Et les 127/1000èmes des parties communes spéciales au bâtiment sus-désigné.

Le lot numéro CENT TROIS (103) consistant en un emplacement de stationnement, et les 2/10000èmes de la propriété du sol et des parties communes générales.

Le bien est en état abandon.  
Le syndicat de la copropriété est la SAS SPRIMBARTH - CAP CARAIBES, dont le siège social est situé Immeuble LE MADISON - Lots 20-21, ZAC de BELLEVUE - BP 649 97150 SAINT-MARTIN. Les charges trimestrielles sont de 290 euros.

**CONDITIONS DE LA VENTE** : Tout intéressé peut prendre communication du cahier des conditions de vente au greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de BASSE TERRE, Palais de Justice ZAC de Calebassier ou au cabinet de la SCP MORTON & ASSOCIÉS sur rendez-vous pris au **05 90 82 32 45**.

Les enchères doivent être portées par ministère d'avocat inscrit au Barreau de Guadeloupe, Saint-Martin & Saint-Barthélemy.

Une seule visite des lieux sera organi-

sée.

La vente aura lieu le **MARDI 31 MAI 2022** sur la mise à prix de : **TRENTE MILLE EUROS (30 000€)**  
**Frais en sus.**  
Fait à Pointe-à-Pitre, le 22 mars 2022  
Signé : La SCP MORTON & ASSOCIÉS représentée par Maître Louis-Raphaël MORTON

Doss n° 20210192/LRM/KL

FC06780



**SCP MORTON & ASSOCIÉS**  
Avocats au Barreau de Guadeloupe, Saint-Martin, Saint-Barthélemy  
30 Rue Delgrès  
97110 POINTE A PITRE  
Tél 0590 82 32 45

## AVIS DE VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

En l'audience du JUGE DE L'EXÉCUTION du TRIBUNAL JUDICIAIRE au Palais de Justice Zac de Calebassier BASSE TERRE aura lieu une adjudication le **MARDI 31 MAI 2022 à 10 heures 30**

Il sera procédé à la vente aux enchères publiques au plus offrant et dernier enchérisseur des immeubles dont la désignation suit :

**DESCRIPTION** : Les biens et droits immobiliers situés sur la Collectivité de SAINT MARTIN (97150) au lieudit Morne O'Reilly sur une parcelle cadastrée : **Section-Numéro-Lieudit-Contenance** AR - 490 - Morne O'Reilly - 11a 24ca  
Constituant le lot 25 du lotissement Morne O'Reilly. Il s'agit une parcelle recouverte de végétation.

**CONDITIONS DE LA VENTE** : Tout intéressé peut prendre communication du cahier des conditions de vente au greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de BASSE TERRE, Palais de Justice ZAC de Calebassier ou au cabinet de la SCP MORTON & ASSOCIÉS sur rendez-vous pris au **05 90 82 32 45**.

Les enchères doivent être portées par ministère d'avocat inscrit au Barreau de Guadeloupe, Saint-Martin & Saint-Barthélemy.

Une seule visite des lieux sera organisée.

La vente aura lieu le **MARDI 31 MAI 2022** sur la mise à prix de :

**QUARANTE MILLE EUROS (40000€)**  
**Frais en sus.**  
Fait à Pointe-à-Pitre, le 22 mars 2022  
Signé : La SCP MORTON & ASSOCIÉS représentée par Maître Louis-Raphaël MORTON

Doss n° 20200403/LRM/KL

## MARCHÉ PUBLIC

FC06792



Département(s) de publication : **971**  
Annonce No **22-49702**  
Services

- **Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur** : Région Guadeloupe.  
Correspondant : M. le président du conseil régional, avenue Paul LACAVE Petit-Paris 97100 Basse Terre tél. : (+59)05-90-80-97-41 courriel : fververt@regionguadeloupe.fr adresse internet : <http://www.regionguadeloupe.fr>.

Adresse internet du profil d'acheteur : <http://www.eguadeloupe.com>.

Objet du marché : **assistance à ma-**

trise d'ouvrage pour l'évaluation de la mise en œuvre du schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internalisation (Srdeii).

**Lieu d'exécution et de livraison** : basse-Terre, 97100 Basse Terre.

**Caractéristiques principales** : Refus des variantes.

**Durée du marché ou délai d'exécution** : 2 mois à compter de la notification du marché.

**Cautionnement et garanties exigés** : voir règlement de la consultation.

**Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent** : voir règlement de la consultation.

**Forme juridique qui devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché** : voir règlement de la consultation.

Les candidatures et les offres seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés.

Unité monétaire utilisée, l'euro.  
La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON

**Critères d'attribution** : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif).

**Type de procédure** : procédure adaptée.

**Date limite de réception des candidatures** : 21 avril 2022, à 12 heures.

**Date limite de réception des offres** : 22 avril 2022, à 12 heures.

**Autres renseignements** : Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : MAPA22-021.

**Conditions de remise des offres ou des candidatures** : voir règlement de la consultation.

**Date d'envoi du présent avis à la publication** : 5 avril 2022.

FC06786



## AVIS DE MARCHÉ

**SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR**

**I.1) NOM ET ADRESSES**  
Région Guadeloupe, Avenue Paul Lacave; Hôtel de Région; Petit-Paris. 97100, Basse-Terre, GP, Téléphone : (+59) 0 5 90 80 40 40, Courriel : dcp-region@region-guadeloupe.fr, Code NUTS : FRY10

**Adresse(s) internet** :  
Adresse principale : <http://www.region-guadeloupe.fr>

Adresse du profil acheteur : <http://www.eguadeloupe.com>

**I.2) PROCÉDURE CONJOINTE**

**I.3) COMMUNICATION**

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse : <http://www.eguadeloupe.com>

**Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues** : le ou les point(s) de contact susmentionné(s)

**Les offres ou les demandes de participation doivent être envoyées** : par voie électronique à l'adresse : <http://www.eguadeloupe.com> au(x) point(s) de contact susmentionné(s)

**I.4) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR**

Autorité régionale ou locale  
**I.5) ACTIVITÉ PRINCIPALE**  
Services généraux des administrations publiques

**SECTION II : OBJET**

**I.1) ÉTENDUE DU MARCHÉ**  
**II.1.1) Intitulé** : EMISSION ET LIVRAISON DES TITRES RESTAURANT EN FA-

# Annonces Légales

Arrêté SG/DCL/BRGE du 20 Décembre 2021

portant la liste des journaux habilités à recevoir les annonces judiciaires et légales pour l'année 2022 dans le département de la Guadeloupe.

En vertu de cet arrêté, le tarif appliqué est conforme à l'arrêté du 19 novembre 2021

VEUR DES AGENTS DU CONSEIL REGIONAL DE GUADELOUPE

Numéro de référence : MF22-015

## II.1.2) Code CPV principal :

Descripteur principal : 66133000

Descripteur supplémentaire :

## II.1.3) Type de marché

### Services

II.1.4) Description succincte : Emission et livraison de titres restaurant papier et carte en faveur des agents de la Région Guadeloupe.

## II.1.5) Valeur totale estimée :

Valeur hors TVA : 2 150 000 euros

II.1.6) Information sur les lots : Ce marché est divisé en lots : non

Mots descripteurs : Titres restaurant

## II.2) DESCRIPTION

### II.2.1) Intitulé : Lot n° :

### II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

Code CPV principal : 66133000

Descripteur supplémentaire :

Code CPV principal : 30199770

Descripteur supplémentaire :

### II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FRY10

Lieu principal d'exécution : Guadeloupe, Paris

II.2.4) Description des prestations : La prestation consiste en la création, l'émission et livraison de titres restaurant au format papier et carte en faveur des agents de la Région Guadeloupe. Le marché comporte un minimum annuel de 1 600 000 euros HT et un maximum annuel de 2 700 000 euros HT.

### II.2.5) Critères d'attribution

critères énoncés ci-dessous

Critère de qualité

1. Valeur technique / Pondération : 50%

Prix :

1. Prix / Pondération : 50%

### II.2.6) Valeur estimée

Valeur hors TVA : 215 000 euros

II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique

Durée en mois : 12

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : oui

Description des modalités ou du calendrier des reconductions : Le marché est reconductible trois fois par décision tacite sans que sa durée totale ne puisse excéder quatre ans.

II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer

Critères objectifs de limitation du nombre de candidats :

### II.2.10) Variantes

Des variantes seront prises en considération : non

### II.2.11) Information sur les options

Options : non

II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non

Identification du projet :

II.2.14) Informations complémentaires :

Mots descripteurs : Titres restaurant

## SECTION III : RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ÉCONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE

III.1) CONDITIONS DE PARTICIPATION  
III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession

Liste et description succincte des conditions :

III.1.2) Capacité économique et financière

Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation  
Liste et description succincte des critères de sélection :

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) :

III.1.3) Capacité technique et professionnelle

Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation  
Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) :

III.1.5) Informations sur les marchés

réservés :

## III.2) CONDITIONS LIÉES AU MARCHÉ

### III.2.1) Information relative à la profession

Références des dispositions législatives, réglementaires ou administratives applicables :

### III.2.2) Conditions particulières d'exécution :

### III.2.3) Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché

### III.2.4) Marché éligible au MPS

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : OUI

## SECTION IV : PROCÉDURE

### IV.1) DESCRIPTION

#### IV.1.1) Type de procédure

Procédure ouverte

#### IV.1.3) Informations sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique

Le marché implique la mise en place d'un accord-cadre

Accord-cadre avec un seul opérateur

Dans le cas d'accords-cadres - justification d'une durée dépassant quatre ans :

#### IV.1.4) Informations sur la réduction du nombre de solutions ou d'offres durant la négociation ou le dialogue

#### IV.1.5) Information sur la négociation

#### IV.1.6) Enchère électronique :

#### IV.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics : oui

## IV.2) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF

### IV.2.1) Publication antérieure relative à la présente procédure

Numéro de l'avis au JO série S :

### IV.2.2) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation

2 mai 2022

### IV.2.3) Date d'envoi estimée des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés

Date :

### IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation :

français

### IV.2.6) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre :

L'offre doit être valable jusqu'au :

ou

Durée en mois : 6 (A compter de la date limite de réception des offres)

### IV.2.7) Modalité d'ouverture des offres

Date : 3 mai 2022 - 09:00

Informations sur les personnes autorisées et les modalités d'ouverture :

## SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

### VI.1) RENOUVELLEMENT

Il s'agit d'un marché renouvelable

Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis :

### VI.2) INFORMATIONS SUR LES ÉCHANGES ÉLECTRONIQUES

### VI.3) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

### VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Guadeloupe, 6 rue Victor Hugues, 97100, Basse-Terre, F, Téléphone : (+59)0 5 90 41 45 38, Courriel : greffe.ta-basse-terre@juradm.fr, Adresse internet : http://www.guadeloupe.tribunal-administratif.fr

### VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation :

### VI.4.3) Introduction de recours :

VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours :

### VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS : 31 mars 2022.

Le président du Conseil Régional  
Ary CHALUS

[www.leprobant.fr](http://www.leprobant.fr)

**Vous voulez  
feuilleter  
le Probant  
dès le vendredi matin ?**

**Abonnez-vous  
en ligne !**

**7 Jours / 7**

**24 H / 24**

**Paiement sécurisé  
[www.leprobant.fr](http://www.leprobant.fr)**